



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**DIX-NEUVIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE PLANIFICATION ET MISE EN
OUUVRE DE LA REGION AFI (APIRG/19)**

(Dakar, Sénégal, 28 au 31 octobre 2013)

**Ordre du jour, point 3: Cadre de performance pour la planification et la mise en œuvre de
la navigation aérienne dans la Région AFI**

3.5 Gestion de l'information aéronautique (AIM)

**EXAMEN DU RAPPORT DU GESTION DU TRAFIC AERIEN/RECHERCHE
ET SAUVETAGE (ATM/SAR)**

(Présentée par le Secrétariat)

RESUME

La présente note d'information fait le point des résultats de la Treizième Réunion du Sous-Groupe Gestion de la Circulation Aérienne/ Gestion de l'Information Aéronautique/Recherches et Sauvetage (ATM/AIM/SAR SG/13) (Nairobi, Kenya, 16 – 19 septembre 2013)

Elle a pour objet de susciter des échanges sur:

- a) les résultats d'autres réunions ayant trait à l'AIM;
- b) l'état d'exécution des conclusions/décisions de la réunion APIRG 18 se rapportant à la mise en œuvre de l'AIM;
- c) le projet d'amendement du plan de navigation de base AFI/FASID pour refléter la transition de l' AIS à l' AIM;
- d) l'élaboration des formulaires de rapports de la navigation aérienne (ANRF) dans l'optique de la méthodologie ASBU pour le Module N° B0-DAIM (domaine 2 d'amélioration de la performance);
- e) Enquête sur les plans nationaux soumis par les Etats en relation avec la feuille de route pour la transition de l' AIS à l' AIM;
- f) Les bases de données AIS régionales ou sous régionales;
- g) L'adoption de l'amendement 37 de l'annexe 15 par le conseil de l'OACI;
- h) Les rapports des cinquième, sixième et septième réunions du groupe d'étude AIS-AIM et ses implications dans la région AFI.

L' Action de l' APIRG/19 est contenue en paragraphe 3.

Référence:

Rapport de la douzième Conférence de la navigation aérienne

Rapport APIRG/18

Rapport de l' ATM/AIM/SAR SG/13 du 16 au 19 septembre 2013 et l' AFI AIM TF/2 du déc. 2012

*Objectif(s)
stratégiques*

La présente note est liée aux objectifs stratégiques A et C

1. INTRODUCTION

1.1 La Treizième Réunion du Sous-Groupe Gestion de la Circulation Aérienne/ Gestion de l'Information Aéronautique/Recherches et Sauvetage (ATM/AIM/SAR SG/13) tenu à Nairobi, Kenya, du 16 au 19 septembre 2013 faire l'examen et prise l'action sur la deuxième réunion de l'équipe de travail de la région AFI pour la mise en œuvre de l'AIM qui s'est tenue à Nairobi au Bureau régional ESAF du 17 au 19 Décembre 2012 et susciter des échanges sur: les résultats d'autres réunions ayant trait à l'AIM; l'état d'exécution des conclusions/décisions de la réunion APIRG 18 se rapportant à la mise en œuvre de l'AIM; le projet d'amendement du plan de navigation de base AFI/FASID pour refléter la transition de l' AIS à l'AIM; l'élaboration des formulaires de rapports de la navigation aérienne (ANRF) dans l'optique de la méthodologie ASBU Module N° B0-DAIM pour le domaine 2 d'amélioration de la performance; Enquête sur les plans nationaux soumis par les Etats en relation avec la feuille de route pour la transition de l' AIS à l'AIM; Les bases de données AIS régionales ou sous régionales; L'adoption de l'amendement 37 de l'annexe 15 par le conseil de l'OACI; Les rapports des cinquième, sixième et septième réunions du groupe d'étude AIS-AIM et ses implications dans la région AFI.

2. ECHANGES

Les résultats d'autres réunions se rapportant à l'AIM dans la région AFI

2.1 La réunion examen l'information sur les résultats relatifs à l' AIS et l' AIM de des réunions de la région AFI suivantes; le dix-huitième réunion APIRG (APIRG/18); la douzième Conférence de la Navigation Aérienne (AN-Conf/12) et la Cinquième et sixième réunions du groupe de travail AIS AIM (AIS-AIMSG/5 and AIS-AIMSG/6).

2.2 La réunion a examiné et mis à jour les suites à donner des précédentes réunions APIRG/17 et 18 Conclusions/Décisions relatives à l' AIM (Conc/Dec: 17/86; 17/88; 17/89; 17/90; 17/91; 17/92; 17/93; 17/94; 17/95; 17/97; 18/35; 18/36; 18/37; 18/38) et a retenu la validation de ces conclusions/décisions pour une action continue comme indiqué dans l'**Appendice 3.5-A** et prise action en groupent tous les conclusions/décisions d' AIM à une seule conclusion. Compte tenu de cette action, la réunion avez adopté la conclusion suivant:

**PROJET DE CONCLUSION 19/x: PLANIFICATION DES ETATS ET LA REGION
POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA
TRANSITION DES L' AIS A L' AIM**

Il est conclue que:

- a) La Région élabore des objectifs de performance pour la transition de l' AIS à l' AIM dans la région AFI et identifie des étapes réalistes selon la méthodologie ASBU.
- b) La Région et les Etats identifient des étapes réalistes en relation de la phase 1, 2, et 3 de la feuille de route de la transition d' AIS à l' AIM.
- c) La Région et les Etats élabore et mise en œuvre des structures de rapportages progressive, processus et fréquence qui détermine la phase 1,2 et 3 de la feuille de route de la transition d' AIS à l' AIM
- d) Les Etats élabore et prise action sur les plan de mise en œuvre qui en adressent le transition de l' AIS à l' AIM qui correspond à la phase 1,2 et 3 de la feuille de route AFI selon la méthodologie ASBU.
- e) Les Etats examine et amende comme requis le programme de formation de l' AIS à l' AIM Y inclus tous le domaine de compétence qui correspond à la feuille de route AFI du transition de l' AIS à l' AIM.

Projet d'amendement du plan de base AFI de navigation Aérienne (ANP/FASID) pour tenir compte de la transition de l' AIS à l' AIM

2.3 La réunion a examiné la proposition d'amendement au plan AFI ANP/FASID Doc. 7474 Vol.I et Vol.II avec d'importants changements en comparaison avec les précédentes versions et a noté que l'occasion a été saisie pour changer le titre de cette partie d' AIS en AIM pour refléter l'orientation future de la fourniture de l'information aéronautique dans le contexte de l'ATM global opérationnel associé avec le système de la gestion globale de l'information (SWIM).

2.4 La réunion a pris note des amendements proposés comme présentés dans les tables FASID AIM-1 à AIM-9 de la note et s'est assurée que les données requises soient fournies pour remplir les nouveaux tableaux FASID AIM pour l'élaboration du plan régional électronique e-ANPs qui doit être disponible à travers le GIS sur le site du siège de l'OACI comme indiqué à l'**Appendice 3.5B1-B9**.

2.5 Le petit Groupe de travail pour l'AIM examen tous le renseignement des états qui sont présent et l'avez mis à jour en conséquence. Les groupes ont aussi proposé que le détail de renseignement doit être envoyé aux états pour la mise à jour qui correspond.

Elaboration des formulaires de compte rendu de la navigation aérienne (ANRF) selon la méthodologie ASBU Module N° BO -DAIM du domaine 2 d'amélioration de la performance

2.6 Les actuels PFFs ont été revus et mis en conformité avec le cadre ASBU et dénommé Formulaire de rapport de la navigation aérienne (ANRF). Ce formulaire sera la base pour la supervision de la performance de la mise en œuvre de l'ASBU. La réunion a aussi noté qu'en 2014, sur une base annuelle, un rapport Global de la navigation aérienne sera publié comme suit:

- Les rapports régionaux de la navigation aérienne (ANRF) qui fournissent les données de revue partagées seront utilisées pour l'élaboration du rapport global annuel de la navigation aérienne.
- L'esprit de ce genre de revue globale permet de savoir quelles sont les régions qui nécessitent une attention particulière et d'améliorer effectivement les performances de la navigation aérienne pour l'avenir.
- Cette revue donne aussi l'occasion pour la communauté de l'Aviation Civile Internationale de comparer le progrès dans les différentes régions pour la réalisation de l'infrastructure de la navigation aérienne.

2.7 La réunion a été informée que conformément à la feuille de route pour la transition de l' AIS à l' AIM, des aspects importants pourraient être pris en compte. Certains d'entre eux sont: le système de gestion de la qualité, le WGS-84; la conformité AIRAC; l'automatisation de l' AIS; le NOTAM Digital; l'e-AIP et l'e-TOD.

2.8 La réunion a ainsi examiné et donné son aval pour le nouveau cadre ASBU intitulé formulaire de rapport de la navigation aérienne (ANRF) en pièce jointe **Appendice 3.5C1- C3**.

Enquête sur les plans nationaux soumis aux Etats conformément à la feuille de route pour la transition de l' AIS à l' AIM

2.9 L'exigence pour les Etats d'élaborer des plans nationaux pour la transition de l' AIS à l' AIM était prise en compte et des détails ont doivent être donnés dans le FASID AFI. La réunion a examiné et mis à jour, comme il convient, les renseignements de l'**Appendice 3.5D** relative aux plans nationaux soumis par les Etats conformément à la feuille de route pour la transition de l' AIS à l' AIM et la situation actuelle dans la région AFI (lettre circulaire WACAF réf. T 2/7-0725 du 7 Aout 2012).

2.10 La réunion a proposé qu'un Séminaire AIM/SWIM soit organisé dans la région AFI, en vue de fournir aux Etats une meilleure compréhension de la planification et de la mise en œuvre des questions liées à la transition de l' AIS à l' AIM et au SWIM, et accélérer la mise en œuvre des exigences de l' AIM/SWIM de façon cohérente.

2.11 La réunion a, alors, convenu de ce qui suit:

Projet de Conclusion - 2/1 – Séminaire AIM/SWIM, SIP POUR LA REGION AFI

Que les Bureaux régionaux de Dakar et de Nairobi, en vue de fournir aux Etats AFI une meilleure compréhension de la planification et de la mise en œuvre des questions relatives à la transition de l' AIS à l' AIM/SWIM, et accélérer la mise en œuvre des exigences de l' AIM/SWIM de manière cohérente avec les autres régions, se chargent, en coordination avec EUROCONTROL, et les fournisseurs régionaux des services de la navigation aérienne de l'organisation d' un séminaire AIM/SWIM, comme un projet spécial de mise en œuvre (SIP) pour 2014/2015.

Les bases de données AIS régionales ou sous régionales comme élément habilitant pour la transition de l' AIS à l' AIM.

2.12 Suivant la récente revue du plan AFI révisé par la 12^{ème} Conférence de la Navigation Aérienne, il était admis que le concept AFI-CAD, une fois mis en œuvre, fournira toutes les tâches AIM comprenant les services AIM traditionnels pour réduire les efforts des ANSP et le temps nécessaire pour les Etats sur la voie du processus de transition de l' AIS à l' AIM. Ceci a été aussi confirmé par la recommandation 3/8 (c) de la 12^{ème} Conférence de la NA qui stipule:

ANC 12 Rec.3/8 (c): Actions des Etats relatives à l' amélioration des services par la gestion de l' information aéronautique ainsi que par l' information numérique de gestions du trafic aérien

Que les Etats:

S'engage dans une coopération intra régionale et interrégionale pour une transition rapide du service d' information aéronautique (AIS) à la gestion de l' information aéronautique (AIM) d' une manière harmonisée et à l' utilisation de l' échange des données digitales et de considérer les bases de données régionales ou sous régionales comme un catalyseur de la transition de l' AIS à l' AIM;

2.13 A cet effet, la réunion a noté que l' ASECNA est en train de développer progressivement et planifie la mise en œuvre conformément au concept AFI-CAD Concept, une base de données AIS régionale qui pourrait s' adapter pour l' ensemble des Etats de l' Afrique de l' Ouest et central (**Appendice-3.5E**). Conformément au concept AFI-CAD, la réunion a aussi noté que l' Afrique du Sud a invité les Etats Africains à se joindre à elle pour une base de données régionale comme une alternative pour accélérer la mise en œuvre du processus de l' AIM dans la région AFI (**Appendice 3.5F**).

2.14 La réunion a avalisé la possibilité pour les Etats AFI de migrer vers la base régionale AIS de l' ASECNA conforme au concept AFI-CAD, et aussi la possibilité de migration vers la base de données régionale de l' Afrique du Sud conforme au concept d' AFI-CAD.

2.15 Finalement, la réunion a examiné les termes de références et le programme de travail du groupe de travail pour la mise en œuvre conformément au concept d' AFI-CAD par l' ASECNA et la mise en œuvre d' une base de données régionale comme une alternative pour accélérer la mise en œuvre du processus de l' AIM dans la région AFI par l' ATNS en **Appendice-3.5I** pour l' avaliser.

Adoption de l'Amendement 37 à l'Annexe 15 par le Conseil de l'OACI

2.16 La réunion a noté que 6^{ème} réunion de la 198^{ème} Session du Conseil de l'OACI a adopté l'Amendement 37 à l'Annexe 15, applicable à partir du 14 Novembre 2013 et intégrant toutes les étapes de la phase 2 de la feuille de route pour la transition de l' AIS à l' AIM. L'amendement 57 à l'Annexe 4 était aussi adopté.

2.17 La réunion a été informée qu'avec la mise en œuvre du futur Amendement 38 la révision totale et la restructuration de l'annexe 15 seront achevées. Une nouvelle PANS-AIM sera centrée sur les procédures et pratiques, les révisions du Doc.8126 seront centrées sur l'élaboration d'une organisation AIS à partir des perspectives AIM, et comprendront les orientations pour convenir aux exigences des SARPs et PANS. La réunion a été informée que la réunion division de l'AIM qui sera tenu à Montréal en février 2015. Cette réunion va examiner et finaliser le projet du document PANS-AIM, projet de L'amendement 38 à l'Annexe 15 et les éléments de SWIM.

Carences AIS-AIM de la navigation aérienne de la région AFI

2.18 Le Secrétariat a fourni et a mis à jour les carences AIS-AIM à la navigation aérienne de la région AFI. La réunion a échangé sur le fait que la liste ne reflète pas les performances de la mise en œuvre de la phase 1 de la feuille de route pour la transition de l' AIS à l' AIM. Les étapes de la phase 1 sont effectives le 18 Novembre 2010, en alignement sur l'Amendement 36 à l'Annexe 15. Plusieurs Etats en référence à la lettre circulaire réf. T 2/7-0725 du 7 Aout 2012 n'ont pas achevé toutes les étapes de la phase 1. Beaucoup d'Etats n'ont produit aucun rapport sur le progrès de la mise en œuvre de l'AIM. Il est entendu que la liste des carences AIS-AIM devrait être mise à jour pour enregistrer les carences pour les Etats qui ont déclaré n'avoir pas achevé les étapes de la phase 1, ou là où les Etats n'ont produit aucun rapport sur les progrès. La liste proposée des carences est fournie en **Appendice-3.5G**.

2.19 La réunion a noté que les carences potentielles vont s'accroître avec l'effectivité de l'Amendement 37 à l'annexe 15 le 14 Novembre 2013, intégrant les étapes de la phase 2. Il est entendu que ce besoin doit être porté à l'attention de la réunion APIRG/19. Un résumé des carences AIS-AIM est fourni par anticipation par rapport au 14 Novembre 2013 basé sur la mise en œuvre des étapes de la feuille de route (**Appendice -3.5H**)

3. ACTIONS ATTENDUES DE LA REUNION

3.1 La réunion est invitée à:

- a) Noter l'information fournie par la note de travail;
- b) Noter les résultats de la transition AIS-AIM dans la région;
- c) Echanger sur
 - i.) Le progrès de la transition dans la région;
 - ii.) La criticité de l'AIM sur la sécurité de l'ATM, l'amélioration de l'efficacité et de la capacité requise pour la gestion de la demande croissante *notamment les* procédures d'approche RNP, séparation et les structures de routes basées sur la PBN, les CCO et CDO, l'ATFM et la gestion de l'espace;
 - iii.) Les stratégies pour promouvoir le profil de l' AIS/ AIM dans les Etats et les ANSPs, et de veiller à ce qu'une organisation orientée et des ressources nécessaires soient mises en place pour la mise en œuvre de l' AIM.
- d) Examiner et adopter le projet de conclusions pour renforcer la mise en œuvre du processus AIM dans la région AFI;
- e) Suivant la recommandation ANC 12 Rec.3/8 (c), donner son aval pour la création d'un groupe de travail pour la mise en œuvre du développement d'une base de données régionale

de l'ASECNA en vue de son adaptation pour l'ensemble des Etats de l'Afrique de l'ouest et central et le développement de la base de données régionale de l'ATNS pour les Etats Africain en vue de renforcer le processus de mise en œuvre de l'AIM.

- f) Examiner et accepter les appendices joints à la note de travail pour les avaliser.

-END-